

Activité: CRÉATION D'UNE LOI

Durée

Minimum 2 heures/cours

Âge

15-20 ans

Objectif

Aider les élèves à comprendre la complexité du processus législatif et créer une loi qui rassemble une pluralité de points de vue.

Le rôle de l'enseignant(e) et sa connaissance de la législation sont essentiels à la réalisation de cette activité

Matériel

Papier cartonné A1, feutres de couleur, matériel informatique (le support papier est le plus important)

Déroulement

L'enseignant(e) expose la problématique (la nécessité d'une réglementation) et rappelle qu'il existe déjà des lois régissant la vente et, par conséquent, l'utilisation des cigarettes électroniques. Il est important que l'enseignant(e) fasse prendre conscience aux élèves qu'il est fondamental de réglementer l'utilisation de ces nouveaux produits. Durée : 10 minutes.

L'enseignant(e) décrit l'activité : travail en petits groupes, utilisation de matériel pédagogique, présentation.

Il/elle répartit les élèves en groupes de 3 et leur demande de présenter une loi sur les cigarettes électroniques en fonction de leur opinion personnelle (10 minutes).

Les groupes sont invités à présenter leur projet et l'enseignant(e) recueille les différents avis sur les idées proposées.

Lorsque toutes les propositions ont été présentées, l'enseignant(e) explique aux élèves en quoi consiste l'actuelle loi sur les cigarettes électroniques. Puis, il/elle lance une discussion afin de comparer les propositions des élèves avec cette loi (25 minutes) à l'aide de la présentation PowerPoint « Les modes de consommation changent, l'addiction reste ».

Idées et suggestions :

Lors du moment de partage, l'enseignant(e) encouragera les élèves à participer à la discussion en posant des questions sur les propositions de leurs camarades.

Il est important que la discussion fasse ressortir les raisons pour lesquelles il a été décidé d'établir cette loi, les risques associés à la consommation de cigarettes électroniques et les substances qu'elles contiennent.



Remarque : en conclusion, présentez quelques diapositives de la présentation PowerPoint en fonction de l'âge des élèves ; plus générales pour les plus jeunes, et plus détaillées pour les plus grands. Tenez toujours compte du « fossé » qui sépare les ados de 15 ans et ceux de 18 ans, ainsi que de l'hétérogénéité des classes.

Pour aller plus loin:

Voir le PDF « Avant-projet d'ordonnance sur les produits du tabac », à télécharger au bas de cette page :

- -https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaene/politische-auftraege-zur-tabakpraevention/tabakpolitik-schweiz/tabpg.html
- https://www.at-schweiz.ch/fr